



Journées de la prévoyance 2013 – Compte rendu

Les infrastructures, une illusion pour les caisses de pension ?

Montreux : c'est dans la ville de la Riviera vaudoise que se sont retrouvés cette année les quelques 230 participants des Journées de la prévoyance, le rendez-vous de référence des acteurs du deuxième pilier romand, organisé pour la 4^e fois consécutive par le Groupe Pittet et PwC. Lors de sa journée commune, l'événement a connu pour point d'orgue une conférence de Bruno Pfister, CEO de SwissLife, ainsi qu'un débat politique sur la question de l'investissement dans les infrastructures.

Des conférences, des ateliers pour approfondir certains sujets et faire part d'interrogations pratiques, mais aussi des moments de convivialité afin d'échanger des points de vue et des expériences, les Journées de la prévoyance ont pour vocation d'offrir, dans un cadre toujours majestueux, un contenu riche, adapté aux préoccupations d'un panel de participants avisés. Au cœur de ce programme, la journée du jeudi réunissait comme de coutume l'ensemble des participants pour des conférences magistrales et un débat politique.

L'urgence d'une réforme

La journée commune des Journées de la prévoyance se fait toujours un point d'honneur d'offrir à son audience l'intervention d'une personnalité de haut rang dont la parole est plutôt rare en Suisse romande. L'an passé, Pierre Triponez avait donné l'une de ses premières conférences en qualité de Directeur de la nouvelle Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle. Cette année, c'est Bruno Pfister, CEO de SwissLife, qui a eu les premiers honneurs de la journée.

M. Pfister est un ardent défenseur du système des trois piliers, convaincu qu'il est de son bien-fondé et de sa force. Pour s'en persuader, il suffit de constater que le niveau de revenu des suisses à la retraite est supérieur à celui des autres pays, malgré le fait que leur salaire soit élevé et que leur durée de cotisation soit plus courte.

C'est précisément parce que notre système est performant qu'il est urgent de le réformer, et de prendre les mesures nécessaires pour sa pérennisation. Le système, en effet, est mal en point, défié, d'une part, par l'augmentation de l'espérance de vie et, d'autre part, par la morosité persistante des marchés financiers. Aujourd'hui, un phénomène de répartition des actifs vers les pensionnés est en place, ce qui est contraire tant à la lettre qu'à l'esprit du système. Ce phénomène a atteint un niveau tel qu'il est désormais urgent de réagir.

Mais quelles sont les pistes pour résoudre le problème ? C'est là que Bruno Pfister était attendu, et ses idées sur la question ont retenu toute l'attention de l'assemblée. Souhaitant se concentrer sur l'organisation du système plutôt que sur le problème du 3^e cotisant, ce sont quatre axes de travail qu'il a souhaité exposer :



1. Le respect de certains principes de base : la solidarité et la responsabilité, la concurrence du marché.
2. L'esprit de continuité : le système dans son principe est bon, il faut le maintenir.
3. Les ajustements nécessaires : l'âge de la retraite doit être flexibilisé, le cadre légal doit être épuré, et les paramètres actuariels fondamentaux doivent être fixés par l'organe paritaire de l'institution.
4. Le travail des seniors : le travail des seniors doit être valorisé et facilité, la formation continue doit être assurée.

Investir dans les infrastructures

La suite de la journée a été consacrée à la question de l'investissement dans les infrastructures, avec deux présentations de spécialistes (Jacques Laurent, consultant indépendant, et Jean-Daniel Borgeaud, Directeur chez EIG Global Energy) et un débat rassemblant non seulement des acteurs du 2^e pilier, mais également des représentants du monde politique. Faut-il rappeler que l'idée selon laquelle les caisses de pension doivent participer au financement de nos infrastructures est souvent relancée par nos élus ?

Il est vrai que le besoin en infrastructures, dans notre pays comme dans le reste du monde, est considérable (« des centaines de milliards de besoin », selon Jacques Laurent), et que ce type d'investissements présente plusieurs avantages pour les institutions de prévoyance : rendement stable sur le long terme, cash-flow récurrent, protection contre l'inflation, décorrélation similaire aux obligations.

Reste à trouver des opportunités, et cela n'est pas évident, tant le domaine des infrastructures, en tous les cas en Suisse, fait l'objet d'une main mise des collectivités publiques. Celles-ci n'ont généralement pas une approche orientée sur le rendement, et elles peuvent emprunter aujourd'hui de l'argent à un taux bien inférieur à celui que voudraient négocier les caisses de pension pour assurer la couverture de leurs engagements de prévoyance.

« Je suis déçu, je pensais que les infrastructures pourraient servir de ballon d'oxygène aux caisses de pension, mais apparemment, ce n'est pas le cas » a conclu Patrick Fischer, l'animateur des débats. Certains cas concrets montrent cependant que des pistes existent, notamment, en Suisse, dans le domaine de l'électricité, ou dans le cadre de partenariats public-privé au sein desquels la caisse de pension s'approprie l'infrastructure pour la relouer ensuite à la collectivité.

La 5^e édition des Journées de la prévoyance auront lieu du 21 au 23 mai 2014, à nouveau à Montreux.